Monsieur le président,

Les organisations syndicales (OS) du ministère des finances ont dénoncé dès son annonce, la baisse drastique de la dotation budgétaire de l'action sociale, avec 30 millions d'euros en moins pour 2016. L'attaque portée au budget alloué aux politiques sociales vise la régression de l'action sociale et ne correspond en rien aux besoins exprimés par les agents.

1°) Le logement

À ce titre, nous tenons à revenir sur l'événement qui s'est produit cet été à la Direction Départementale des Finances Publiques de Seine-Saint-Denis (DDFiP 93). Le lundi 1er août 2016, 17 agents parmi les 134 issus du concours de catégorie C 2016 se sont retrouvés sans solution de logement à leur prise de fonctions en Seine-Saint-Denis.

Pour régler le problème, il a été proposé d'utiliser le Crédit d'Actions Locales (CAL) pour payer « un certain nombre de nuits d'hôtel » à ces jeunes collègues.
Cette solution, était totalement inadéquate, puisque le CAL n'a pas vocation à assurer ce genre d'aide.

C'est au niveau de la Fonction Publique, c'est-à-dire de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale d'Île-de-France (SRIAS IDF), qu'existe une aide d'urgence aux agents, sous forme de chèques nuitées.
Il aura fallu l'intervention des bureaux syndicaux nationaux pour que cette solution soit retenue !

Nous nous interrogeons sur les motivations qui ont conduit l'administration des finances à tenter ce type d'initiative plutôt qu'à saisir la section interministérielle disposant de moyens pour faire face à ce type de situation.

Cet événement problématique révèle trois dysfonctionnements :

1/ Le manque d'anticipation fautif de la part de certaines directions et du ministère, qui ont commencé à se préoccuper du problème, moins de 10 jours avant la date de prise de poste des collègues en question...
Alors que le problème avait été évoqué bien en amont ! Et à plusieurs reprises par les OS, lors de précedentes séances, dont une en présence du Président de l'ALPAF... et que pareille situation s'était déjà produite en 2015 !

2/ Le manque de considération portée aux agents. Agents qui n'ont pas à subir les dysfonctionnements d'un ministère qui mène une politique de restrictions budgétaires inacceptable, avec la suppression pour 2016 de la subvention de 26,6 millions d'euros allouée à l'Association pour le Logement du Personnel des Administrations Financières (ALPAF).

3/ Le cloisonnement et l'absence de communication horizontale au sein du ministère, qui conduisent à ne pas pouvoir loger des agents.
Alors que l'ALPAF et l'Etabllissement Public Administratif (EPA) Masse des douanes disposent de logements innoccupés !

Nous dénonçons le mépris qui a été exprimé envers les représentants siégeant au CDAS 93 ; car nous n'avons été ni informés ni consultés en amont sur le problème. Au contraire, nous avons été mis devant le fait accompli, avec des arguments d'urgence et de détresse, qui ne découlaient d'aucune fatalité, mais des lacunes de l'administration... M le président, croyez-vous que cette attitude relève d'un bon dialogue social ?

2°) La restauration

Nous avons également appris que l'usage des tickets restaurants dématérialisés allait être imposé. Or le remplacement des tickets actuels par une carte électronique crée des conditions d'accès à la restauration restrictives, du fait de la nécessité d'un terminal de lecture.
Aussi nous demandons la levée de la restriction d'utilisation aux jours ouvrés, afin de permettre aux agents d'anticiper l'achat de leur repas les dimanches et jours fériés. Nous attirons également l'attention des directions sur la nécessité d'une bonne gestion de la période de transition, afin que les agents bénéficiaires ne se retrouvent pas sans tickets restaurants...

3° Fonctionnement

Les membres de la délégation du 93 s'attachent à diversifier les actions locales en dépit de conditions de travail difficiles. Les résultats de l'enquête sur les actions locales démontrent l'attachement des agents à la démarche jusqu'alors suivie.
SOLIDAIRES (Finances) rappelle la nécessité du maintien d'un nombre postes suffisants au sein de la Délégation Départementale d'Action Sociale (DDAS), pour que son action ne souffre d'aucune dégradation. **Nous rappelons que 2 postes n'ont pas été remplacés, alors que 3 autres départs sont annoncés dont celui de la déléguée (!), dès décembre 2016**. Aussi nous nous étonnons du manque de diffusion des appels à candidature : la communication des fiches de postes n'est pas assurée par toutes les directions concernées.
Ce constat présage des difficultés pour assurer un remplacement dans les meilleurs délais, et *a fortiori* ne permettra pas un « tuilage » des collègues arrivants au sein de la délégation. Il sera difficile pour la nouvelle équipe, d'assurer l'organisation de séjours et sorties au cours du 1er semestre 2017.

Nous nous déclarons d'ores et déjà non favorables au système de « billetterie » ; les actions à privilégier doivent être conviviales (collectives!), à caractère culturel et/ou de loisir.
Dès lors nous porterons une très grande attention à l'utilisation du budget 2017, pour qu'il ne soit pas perdu, quantitativement et *qualitativement*. Pour qu'une difficulté que nous espérons conjoncturelle ne serve une orientation malheureuse, qui elle deviendrait structurelle...

Pantin, le jeudi 17 novembre 2016

La délégation SOLIDAIRES Finances au CDAS 93